

place
publique

Charte des principes politiques

Nous sommes réalistes. Profondément réalistes.

Voilà pourquoi nous voulons changer l'ordre des choses. Radicalement.

À l'heure des crises écologiques, sociales et politiques, de l'affaiblissement de nos démocraties, du délitement des solidarités, du retour de la guerre sur le sol européen et de l'expansion des régimes autoritaires, le réalisme impose l'audace des grands changements.

Notre réalisme est l'exact inverse de la croyance dans les vertus du statu quo. Il commande des transformations systémiques de nos modes de production, de consommation et d'échanges pour contrer la catastrophe climatique. Il impose de mettre fin à l'impunité des multinationales, à la privatisation des biens communs et à l'injustice fiscale qui déchirent notre contrat social. Il requiert de refonder notre démocratie politique et sociale vieillissante.

La faible réaction des dirigeants français et européens depuis plusieurs décennies face au dérèglement climatique, à l'explosion des inégalités, aux délocalisations et à la montée des périls autoritaires a plongé nos pays dans une crise profonde.

Pour en sortir, il nous faut mener de front les combats écologiques, sociaux et humanistes. Et les mener sans dissocier les échelles locale, nationale, européenne et internationale. Voilà ce que nous vous proposons de faire ensemble.

Place publique entend redonner un sens fort à l'engagement, à la fonction de représentation et à l'exercice de l'autorité politique au service de l'intérêt général. C'est à nos yeux l'abandon de poste de cette autorité politique qui est la cause principale de la fragilité de nos démocraties et de la désaffection des citoyens.

Nous préférons toujours des démocraties libérales imparfaites aux régimes autoritaires qui s'opposent à elles et nous continuerons à marteler contre vents et marées que les nationalismes et les extrêmes-droites n'ont rien d'autre à offrir que l'accélération de la crise écologique, la brutalité accrue des puissants, la diffusion des haines et des violences. Mais précisément : lorsque les démocraties deviennent si imparfaites qu'elles n'arrivent plus à faire face aux menaces internes ou externes qui pèsent sur elles, être viscéralement démocrate suppose de changer l'ordre des choses.

Pour que la démocratie représentative redevienne puissante et suscite à nouveau l'enthousiasme, nous devons la ressourcer et la réarmer. Sortir du « There is no alternative » (« Il n'y a pas d'alternative ») de la doxa néo-libérale. Battre en brèche le sentiment diffus que demain sera pire qu'aujourd'hui et qu'il faut se résoudre à ce que la société future soit écologiquement et socialement délabrée. Car tout ce qui conduit à penser que la démocratie ne peut plus forger, changer, maîtriser notre destin commun nourrit les tentations autoritaires.

L'Histoire a toujours été tragique, et ses avancées sont toujours venues, non de la croyance en un progrès automatique inscrit dans les évolutions techniques et économiques — croyance qui irrigua une large part du libéralisme comme du socialisme, et qui ne cessa de recevoir des démentis dans les catastrophes du XXe siècle —, mais de la prise au sérieux de la possibilité du pire et du sursaut généré par cette prise au sérieux. Nous avons le souvenir que le programme du Conseil National de la Résistance fut écrit au cœur du conflit le plus sanglant de l'histoire humaine.

Cette prise au sérieux de la possibilité de l'effondrement est fondamentale dans notre engagement. Nous savons que rien de ce que nous pensions acquis ne l'était et que nous devons agir dans la conscience de la finitude humaine et des limites d'une planète aux ressources finies. Cette conscience, proprement écologique, exige selon nous de recueillir et de réactiver le meilleur de l'héritage du libéralisme politique et du socialisme démocratique, qui ont plus que jamais besoin l'un de l'autre pour tenir leurs promesses et porter leurs fruits.

Liberté individuelle et liberté collective ne sont pas dissociables à nos yeux : elles requièrent l'exercice d'une puissance publique démocratiquement constituée et contrôlée. Ce fut la catastrophe sanglante et criminelle des totalitarismes que de vouloir produire une puissance collective par l'écrasement des libertés individuelles. La destruction de la démocratie libérale n'a jamais produit que l'arbitraire, l'inégalité extrême des dominés et des dominants, l'échec économique, la catastrophe écologique.

Mais le néo-libéralisme a vicié nos démocraties en prétendant assurer la liberté individuelle par la destitution de la puissance publique au profit des pseudos « lois » d'un marché soustrait à la délibération démocratique, en érigeant l'individualisme comme valeur suprême, point de départ et point d'arrivée de tout, en sapant méthodiquement les corps intermédiaires, les solidarités et les biens communs qui font tenir une société.

La globalisation économique, dont les dirigeants occidentaux des années 1990 et 2000 promettaient qu'elle diffuserait les principes démocratiques à travers le monde, n'aura jamais été une mondialisation, c'est-à-dire la construction d'un monde habitable par tous, mais son antithèse. Le résultat saute aux yeux : même les démocraties les plus anciennes et les plus solides sont aujourd'hui branlantes alors que les régimes russes ou chinois se sentent tout-puissants.

Nous voulons tourner la page de décennies de laisser-faire, laisser-aller qui ont mené nos nations et le monde au bord de l'abîme.

Toute cité digne de ce nom se fonde sur une solidarité à entretenir sans relâche. Cette solidarité assure sa cohésion sociale en liant les individus entre eux et en organisant leur cohabitation et leur coopération sur la base du partage. Elle articule la dette de chaque individu envers la société qui lui a fourni ses conditions d'existence, la dette de la société envers les générations passées et présentes et la dette écologique de la société et de ses membres envers la nature et les générations futures.

Nous affirmons que cette solidarité consubstantielle à la démocratie ne peut être protégée qu'en œuvrant à l'échelle européenne. Les enjeux climatiques et écologiques sont planétaires. Les régimes autoritaires qui nous menacent sont des Empires. Les multinationales à ramener dans le cadre commun sont des mastodontes aux chiffres d'affaires supérieurs aux budgets de nombreux Etats. C'est pourquoi nous nous battons pour l'émergence d'une puissance écologique européenne capable de peser sur le cours des choses à l'échelle du globe.

Démocratie européenne, démocratie française, démocratie locale. Nous sommes animés par l'ambition de permettre à toutes et tous d'exercer leur pouvoir citoyen de manière continue et pas seulement le jour des élections. Face aux dangers de la privatisation de l'espace public sous formes de réseaux possédés par des milliardaires irresponsables, nous entendons redéfinir et renforcer la place publique.

Les mobilisations pour le climat ou contre les régressions sociales, les luttes antiracistes et les combats féministes, les élans de solidarité pour le peuple ouïghour et pour la nation ukrainienne prouvent que les énergies émancipatrices sont toujours bien présentes dans notre société ! Ces énergies doivent trouver un autre débouché que des agrégats de colères ou des sursauts éphémères, nourrir à nouveau les institutions, former la sève qui irrigue le gouvernement du peuple par le peuple, être canalisées par des partis politiques refondés et des corps intermédiaires renouvelés.

Nous défendons non seulement la place publique contre la privatisation du monde, mais nous voyons en elle le lieu où la société délibère en réfléchissant sur elle-même et par elle-même, l'espace dans lequel se déploie une vie proprement humaine, c'est-à-dire libre et capable d'écrire son propre destin. Nous ne croyons pas dans le slogan « changer le monde sans prendre le pouvoir » : nous voulons exercer le pouvoir pour changer la donne.

Nous ne partons pas dans notre quête d'une page blanche. Nous avons un sol stable sur lequel nous pouvons nous tenir debout au cœur de la tempête. Ce sol est celui du socialisme de Jaurès et Blum, celui des philosophes des Lumières et des hérauts de l'humanisme civique, celui des précurseurs de la révolution écologique.

C'est le sol d'une France qui proclama un jour lumineux que tous les hommes naissent libres et égaux en droits et décréta une nuit sacrée que tous les privilèges étaient abolis.

Une France qui se reconnaît dans les « métèques » de l'Affiche Rouge et non dans les policiers « de souche » qui les livrèrent à l'occupant. Une France qui vibre au cri de Zola plutôt qu'aux vociférations de Barrès et préfère la liberté d'un pestiféré injustement accusé au prestige de son établissement politique et militaire. La France des ouvriers des filatures du Nord qui mettent leur région sens dessus dessous pour empêcher l'expulsion par la Monarchie de Juillet d'un patriote polonais, Joachim Lelewel, dont ils n'avaient jamais entendu parler, mais qui avait cru à la promesse de la Révolution, s'était réfugié chez eux et dont le sort décidait à leurs yeux celui de leur propre nation. La France des pêcheurs de l'île de Sein partis en masse rejoindre à Londres un général en rupture de ban quand la plupart des élites singeaient les courbettes d'un Maréchal bien en place devant l'occupant. La France des résistances et des révolutions, de la liberté et de la dignité, de la générosité et du courage.

Nous sommes porteurs d'un héritage qui est à la fois un choix et une obligation. L'héritage de Montaigne donnant voix aux « cannibales », de Voltaire défendant Calas ou de Rabelais moquant les pontes de son temps. L'héritage de Hugo luttant à la fois pour les Misérables ici et pour les opprimés là-bas, les yeux rivés en même temps sur la misère de nos rues et sur l'idéal lointain des États-Unis d'Europe.

L'héritage, par-delà nos frontières nationales, de l'antifasciste italien Spinelli annonçant la future construction européenne au cœur de la deuxième guerre mondiale ou du dissident tchèque Patocka célébrant la « solidarité des ébranlés » en pleine Guerre Froide. L'héritage de tous les Européens ayant pensé, porté et défendu l'émancipation et la réunification de notre continent.

L'héritage d'Olympe de Gouges, de Louise Michel, de Gisèle Halimi et de toutes les féministes, combattantes de l'égalité, qui ont lutté pour faire des droits de l'homme les droits de tous les êtres humains.

L'héritage de Toussaint Louverture, Martin Luther King ou Frantz Fanon, de tous ceux qui se sont levés contre l'esclavage, la ségrégation et la colonisation, pour rendre l'universalisme véritablement universel.

Nous rejoindre, c'est s'emparer d'un stylo collectif pour continuer à écrire l'Histoire d'une quête inlassable de justice et de dignité, de liberté et d'égalité. C'est s'inscrire dans les pas de Pierre Mendès France proclamant : « la République doit se construire sans cesse car nous la concevons éternellement révolutionnaire, à l'encontre de l'inégalité, de l'oppression, de la misère de la routine, des préjugés, éternellement inachevée tant qu'il reste des progrès à accomplir ».

Il restera toujours des progrès à accomplir et notre république sera toujours inachevée. A construire. Révolutionnaire.

Lutter contre la misère, l'oppression, l'inégalité, rejeter la routine et les préjugés : faire de la politique, au sens noble, ensemble !

Nos principes constitutifs :

ART. 1

Nous sommes animés par la volonté d'enrayer la tragédie écologique et de combattre les injustices et les inégalités qui défigurent nos sociétés. Nous entendons lutter sans cesse pour conquérir de nouvelles avancées sociales, écologiques et démocratiques.

ART. 2

Notre engagement vise à concrétiser les idéaux d'autonomie individuelle et d'émancipation collective. Nous revendiquons l'héritage de la Révolution française et les principes qui en sont issus : liberté, égalité, fraternité.

ART. 3

Nous considérons que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 est « l'étoile polaire » qui doit guider et donner sens à notre action politique. Elle affirme que le principe de liberté est indissociable du principe d'égalité. L'égalité des citoyens constitue le point de départ et l'objectif de notre politique.

ART. 4 Nous affirmons que la liberté politique repose sur les libertés individuelles et collectives. Elle requiert la séparation des pouvoirs qui protège le citoyen contre l'arbitraire et lui fournit les moyens juridiques d'agir contre les abus de l'exécutif. Les droits humains trouvent ainsi leur garantie dans l'Etat de droit et l'indépendance de la justice.

ART. 5 Nous portons la conviction que le citoyen ne peut agir librement sans avoir accès à une information libre, pluraliste et indépendante. Nous considérons la liberté de la presse comme un pilier de la démocratie et nous entendons sauvegarder cette liberté contre toute forme de menace pesant sur elle, y compris économique.

ART. 6 Nous sommes attachés à deux principes forgés par le socialisme démocratique européen et les conquêtes sociales du XIXe siècle : le droit d'association et le principe de solidarité. Ces deux principes permettent de lier ensemble les idées de coopération, d'interdépendance et d'obligations réciproques.

ART. 7 Nous sommes fidèles à un acquis fondamental du Conseil National de la Résistance et des luttes des travailleurs : la construction d'un puissant État social — avec notamment la mise en place de notre modèle de sécurité sociale. Nous défendons l'élargissement de la protection sociale et le rôle fondamental des services publics.

ART. 8 Nous considérons que la politique économique doit viser à la justice sociale, renouant ainsi avec l'esprit la Déclaration de Philadelphie adoptée le 10 mai 1944 par la Conférence internationale du travail. Nous faisons nôtre, dans cette Déclaration, tout ce qui reconnaît la dignité humaine comme concept fondamental de l'édifice juridique international et affirme « qu'une paix durable ne peut être établie que sur la base de la justice sociale ».

ART. 9 Nous sommes convaincus que l'État — la puissance publique — peut être un instrument puissant pour mettre en œuvre des politiques de justice sociale et protéger contre la domination des puissances privées. Nous entendons défendre l'intérêt général en luttant sans relâche contre la corruption et la pénétration des intérêts particuliers au sein et au sommet de l'État.

ART. 10 Nous affirmons que les inégalités sociales n'ont rien de « naturelles » et ne sont pas une « fatalité » : tout est affaire de choix politique et de mode d'organisation collective. Nous sommes déterminés à combattre les inégalités sociales, les justifications qui les sous-tendent et le modèle économique (le capitalisme financier globalisé et dérégulé) qui les accentue.

ART. 11 Nous sommes résolus à lutter contre le déterminisme social, la reproduction sociale et l'arbitraire du destin lié à la naissance, aux origines et aux handicaps.

ART. 12 Nous voulons permettre à tous l'accès à l'emploi. Nous défendons le principe d'une démocratie économique en complément de la démocratie politique, au service d'une plus grande liberté dans le travail et d'une plus grande représentation des travailleurs.

ART. 13 Nous luttons pour une société dans laquelle 1/ les personnes sans emploi peuvent vivre dignement et 2/ le travail ne soit pas associé à des formes de précarité, d'insécurité d'existence ou d'assujettissement. Nous pensons qu'il n'y a pas de justice sociale sans salaire juste ni conditions de travail décentes et qu'il faut placer les questions du sens comme du contenu du travail au cœur du débat public.

ART. 14 Nous cherchons à poursuivre l'édification d'une République qui renoue avec la promesse d'émancipation individuelle et collective et soit à nouveau porteuse d'un projet transcendant les intérêts particuliers.

ART. 15 Nous voulons perpétuer l'esprit de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État dont le principe clé est la liberté de conscience, c'est-à-dire la liberté de pratiquer sa religion et d'en sortir, d'afficher son incroyance ou son athéisme. Elle implique 1) la liberté de culte 2) l'impartialité de l'État 3) la sanction de toute personne exerçant des pressions sur autrui, soit pour le contraindre à pratiquer un culte, soit pour l'en empêcher 4) l'exigence pour la République de garantir l'autonomie morale des citoyens en formant les consciences à la liberté, en enseignant le décentrement par rapport à soi-même et l'esprit critique. La laïcité défend l'égalité des libertés de conscience dans le respect des droits humains, c'est-à-dire sous la reconnaissance du primat de l'égalité des droits sur les croyances personnelles.

ART. 16 Nous réaffirmons la promesse d'une école républicaine, gratuite, obligatoire et laïque, sans aucune forme de distinctions, qu'elles soient sociales, ethniques ou géographiques. Nous sommes en faveur d'une politique de l'enfance ambitieuse reconnaissant le devoir de notre société à fournir à tous les enfants les conditions optimales de développement affectif, intellectuel, social, culturel et à garantir leurs droits fondamentaux. Nous considérons la Convention Internationale des Droits de l'Enfant de 1989 comme la colonne vertébrale de notre politique envers les enfants de 0 à 18 ans.

ART. 17 Le citoyen ne peut être pleinement libre sans avoir accès à l'éducation et à la culture. Nous reconnaissons le rôle fondamental des créations artistiques et culturelles dans la vie démocratique et jugeons la généralisation de l'accès à ces créations consubstantiel à la promesse républicaine d'émancipation individuelle et collective.

ART. 18 Nous voulons une société qui assure la sécurité de ses citoyens et leur permet de jouir sans crainte de leurs libertés et de leurs droits. Nous sommes convaincus du besoin d'articuler sécurité, prévention et cohésion sociale.

ART. 19 Nous voulons réaliser la promesse démocratique : maîtriser et façonner ensemble notre destin commun par la délibération collective. La démocratie est le régime qui permet de faire vivre le désaccord et le conflit politique en travaillant à maintenir les conditions du pluralisme. Pour ne pas dégénérer en aristocratie ou en monarchie élective, la démocratie doit devenir plus délibérative et plus continue, étendre le pouvoir d'agir des citoyens. Nous identifions 5 principes constitutifs d'une démocratie active : la participation citoyenne, la délibération continue, le principe majoritaire, la représentation et la transparence.

ART. 20 Nous plaçons au centre de notre action et de notre vision du monde les objectifs énoncés par l'accord de Paris de 2015 et nous sommes guidés par les constats scientifiques sans appel et les orientations claires du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Nous ferons nôtres trois principes cardinaux : la lutte contre le dérèglement climatique, le respect des limites planétaires et la préservation du vivant et de la biodiversité.

ART. 21 Nous portons la conviction que notre République doit être sociale et écologique, veiller à un usage économe et équitable des ressources, garantir aux générations présentes et futures un environnement sain et sûr en veillant au respect des limites planétaires, déployer son projet de liberté et d'égalité dans les limites d'une planète aux ressources finies, que nous devons préserver pour nous-mêmes, pour les générations futures et pour les autres espèces.

ART. 22 Nous prônons la gestion en commun et non marchande des ressources naturelles, de la biodiversité, des sols, des mers ou des fleuves. Nous défendons les services publics essentiels d'accès à l'énergie, à l'eau, à l'alimentation ou à la santé.

ART. 23 Nous prenons acte de la responsabilité historique du capitalisme, mais aussi du socialisme productiviste, dans la catastrophe écologique en cours. La réflexion critique de la social-démocratie européenne sur son passé productiviste est une étape indispensable pour déployer notre projet social-écologique qui passe nécessairement par une remise en cause profonde de la société de surconsommation.

ART. 24 Nous nous inscrivons dans le mouvement éco-socialiste de ce début de XXI^e siècle, qui établit un lien net entre crise écologique et inégalités sociales. Conscients que la crise écologique met en évidence une triple inégalité - une inégalité de responsabilité (les plus riches polluent plus que les plus pauvres), une inégalité d'exposition (les plus pauvres sont plus victimes des pollutions et des dégradations environnementales) et une inégalité d'accès (les plus pauvres bénéficient moins des bienfaits d'un environnement sain) - nous luttons pour la justice environnementale.

ART. 25 Nous voulons placer la France à l'avant-garde de cette nouvelle épopée cosmopolitique qu'est la lutte contre le dérèglement climatique et nous inscrivons la transformation écologique à mener dans le long fil des révolutions humanistes qui ont structuré notre Histoire. Le mariage de l'écologie – le souci de la maison commune – et de l'humanisme – le souci de chaque être humain qui l'habite – est l'horizon de sens de notre action politique.

ART. 26 Nous sommes féministes et nous cherchons à démanteler les structures de domination les plus ancrées, à commencer par le legs de la vision patriarcale qui a façonné nos sociétés depuis des millénaires. Nous embrassons le combat féministe pour une égalité encore si loin d'être acquise dans les faits. En France, en Europe et à travers le monde.

ART. 27 Nous sommes antiracistes et portons la conviction que chaque relégation structurelle dans notre société est une négation de la République. Nous affirmons que sans lutte constante, systémique contre toutes les discriminations fondées sur l'origine, la religion, la couleur de peau, le genre, l'orientation sexuelle ou le handicap, il n'y a pas de cité républicaine possible.

ART. 28 Nous défendons le principe d'hospitalité, le droit d'asile et le respect des conventions internationales comme de nos propres lois. Nous luttons pour une politique migratoire européenne qui garantisse le respect de la dignité humaine et nous rejetons avec force la déshumanisation des exilés.

ART. 29 Nous voulons renforcer la démocratie locale et proposer un « pacte girondin » redéfinissant les périmètres locaux, régionaux nationaux et européens de la souveraineté populaire selon le principe de subsidiarité et permettant à tous les échelons une participation citoyenne active. Nous voulons décentraliser et déconcentrer le pouvoir comme la prise de décision.

ART. 30 Nous luttons pour renforcer, approfondir et démocratiser la construction européenne. Nous savons que nous ne pourrions relever les défis climatiques, économiques, politiques et militaires de notre temps qu'en développant les capacités d'action de l'Union européenne. Nous œuvrons à l'émergence d'une puissance écologique européenne, une Union plus politique, plus sociale et plus solidaire, stratégiquement autonome, capable d'assurer sa défense et sa sécurité.

ART. 31 Nous sommes internationalistes et universalistes. Nous soutenons les aspirations des peuples à la liberté et à la conquête ou à la préservation de leurs droits à travers le monde. Nous rejetons toute forme de complaisance à l'égard des régimes liberticides. Nous avons la Déclaration de 1789 comme boussole et nous entendons faire des droits humains une politique, démontrant que la fidélité à nos principes et la défense de nos intérêts à long terme se rejoignent.

